

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

déterminés

T3

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES
PÉRIODE DE 40 SEMAINES CLOSE LE 5 OCTOBRE 2019

Rapport du troisième trimestre de 2019 aux actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	43
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	50
Sommaire financier	79

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	13
4.1 Secteur Vente au détail	13
4.2 Secteur Services financiers	17
5. Situation de trésorerie et sources de financement	19
5.1 Flux de trésorerie	19
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	22
5.3 Composantes de la dette totale	23
5.4 Situation financière	24
5.5 Notation	25
5.6 Capital social	25
5.7 Arrangements hors bilan	27
6. Instruments financiers dérivés	27
7. Résultats par trimestre	27
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	30
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	30
10. Normes comptables	30
11. Perspectives	32
12. Mesures financières non conformes aux PCGR	33
13. Informations supplémentaires	42

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 29 décembre 2018 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2018 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2018 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 161 du Rapport annuel 2018 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 12 novembre 2019.

Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*, (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société en 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. En vertu de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives remplacent les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et George Weston Limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a cédé à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »), en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (« la réorganisation » ou « la scission »). La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. En raison de la scission, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant de la scission sont classées à titre d'améliorations locatives, ce qui a donné lieu à une hausse de l'amortissement.

Voir la rubrique 3, « Résultats d'exploitation consolidés », sous « Autres questions liées à l'entreprise », du présent rapport de gestion pour obtenir des précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16 et la hausse de l'amortissement liée à la scission.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, Résultats d'exploitation consolidés », à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail - Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2018 et dans la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 5 octobre 2019 et au 6 octobre 2018 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation des produits	2,3 %	1,1 %
Résultat d'exploitation	690 \$	592 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 492	1 060
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,2 %	7,4 %
Bénéfice net (perte nette)	353 \$	117 \$
Activités poursuivies	353	(15)
Activités abandonnées	—	132
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	334	(23)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	331	106
Activités poursuivies	331	(26)
Activités abandonnées	—	132
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	458	562
Activités poursuivies	458	466
Activités abandonnées	—	96
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,90 \$	0,28 \$
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,25 \$	1,49 \$
Activités poursuivies	1,25 \$	1,24 \$
Activités abandonnées	— \$	0,25 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 022	1 426
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation ¹⁾	1 061	1 162
Flux de trésorerie disponibles ²⁾ⁱⁱ⁾	186	318
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,4 %	12,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	7,8 %	9,6 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,1 %	0,9 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,1 %	2,5 %
Résultat d'exploitation	655 \$	551 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 262	4 108
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	29,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 452 \$	1 017 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,1 %	7,2 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	15 \$	22 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	13,2 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,4 %	3,2 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

ii) Comprend des montants liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées.

3. Résultats d'exploitation consolidés

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 655 \$	14 319 \$	336 \$	2,3 %	36 447 \$	35 475 \$	972 \$	2,7 %
Résultat d'exploitation	690	592	98	16,6 %	1 729	1 478	251	17,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 492	1 060	432	40,8 %	3 707	2 633	1 074	40,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,2 %	7,4 %			10,2 %	7,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	775 \$	459 \$	316 \$	68,8 %	1 935 \$	1 141 \$	794 \$	69,6 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	223	292	(69)	(23,6) %	571	469	102	21,7 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	223	116	107	92,2 %	571	293	278	94,9 %
Impôt sur le résultat	114	315	(201)	(63,8) %	293	506	(213)	(42,1) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	171	169	2	1,2 %	422	425	(3)	(0,7) %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,3 %	26,2 %			26,5 %	26,6 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	334 \$	(23) \$	357 \$	1 552,2 %	824 \$	488 \$	336 \$	68,9 %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	331	106	225	212,3 %	815	533	282	52,9 %
Activités poursuivies	331	(26)	357	1 373,1 %	815	479	336	70,1 %
Activités abandonnées	—	132	(132)	(100,0) %	—	54	(54)	(100,0) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	458 \$	562 \$	(104) \$	(18,5) %	1 121 \$	1 344 \$	(223) \$	(16,6) %
Activités poursuivies	458	466	(8)	(1,7) %	1 121	1 151	(30)	(2,6) %
Activités abandonnées	—	96	(96)	(100,0) %	—	193	(193)	(100,0) %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,90 \$	0,28 \$	0,62 \$	221,4 %	2,20 \$	1,40 \$	0,80 \$	57,1 %
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$	0,97 \$	1 385,7 %	2,20 \$	1,26 \$	0,94 \$	74,6 %
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	(0,35) \$	(100,0) %	— \$	0,14 \$	(0,14) \$	(100,0) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,25 \$	1,49 \$	(0,24) \$	(16,1) %	3,03 \$	3,54 \$	(0,51) \$	(14,4) %
Activités poursuivies	1,25 \$	1,24 \$	0,01 \$	0,8 %	3,03 \$	3,03 \$	— \$	— %
Activités abandonnées	— \$	0,25 \$	(0,25) \$	(100,0) %	— \$	0,51 \$	(0,51) \$	(100,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	366,2	376,3			369,7	380,0		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire liés aux activités poursuivies Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 331 millions de dollars (0,90 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2019, ce qui représente une augmentation de 357 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Cette augmentation tient compte de l'incidence défavorable d'environ 21 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) de la hausse de l'amortissement liée à la scission et de l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars (néant par action ordinaire) de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 380 millions de dollars (1,03 \$ par action ordinaire). Cette augmentation comprend l'amélioration de 15 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et la variation favorable de 365 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 15 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 365 millions de dollars (0,96 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 367 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire) de la charge liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la reprise sur certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait un examen des coûts d'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart engagés en 2014;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies pour le troisième trimestre de 2019 s'est établi à 458 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 8 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée à la scission et de la mise en œuvre de l'IFRS 16, a augmenté de 15 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,25 \$, ce qui représente une hausse de 0,01 \$, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, a augmenté d'environ 5,6 %, ou 0,07 \$ par action ordinaire, pour se chiffrer à 1,31 \$. L'augmentation reflète l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires. L'IFRS 16 a eu une incidence négligeable sur bénéfice net par action au troisième trimestre de 2019.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 815 millions de dollars (2,20 \$ par action ordinaire), en hausse de 336 millions de dollars (0,94 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Cette augmentation tient compte de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 52 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) de l'amortissement liée à la scission et de l'incidence défavorable d'environ 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 396 millions de dollars (1,10 \$ par action ordinaire). Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 30 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 366 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 30 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la performance du secteur Services financiers, qui reflète essentiellement l'augmentation des coûts du programme de fidélisation en raison de la croissance du portefeuille de cartes de crédit et la hausse des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- la variation favorable de 366 millions de dollars (0,94 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 367 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire) de la charge liée à Glenhuron inscrite à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé inscrite à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 27 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,09 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 121 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 30 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée à la scission et de la mise en œuvre de l'IFRS 16, a augmenté d'environ 30 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 3,03 \$, inchangé par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée à la scission et de la mise en œuvre de l'IFRS 16, a augmenté d'environ 5,3 %, ou 0,16 \$ par action ordinaire, pour se chiffrer à 3,19 \$. L'augmentation reflète l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Activités abandonnées Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées a été de néant au troisième trimestre de 2019, en baisse de 132 millions de dollars (0,35 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019 à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées a été de néant, en baisse de 54 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018.

Produits

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	14 420 \$	14 105 \$	315 \$	2,2 %	35 778 \$	34 860 \$	918 \$	2,6 %
Services financiers	309	274	35	12,8 %	859	746	113	15,1 %
Consolidation et éliminations	(74)	(60)	(14)	(23,3) %	(190)	(131)	(59)	(45,0) %
Produits liés aux activités poursuivies	14 655 \$	14 319 \$	336 \$	2,3 %	36 447 \$	35 475 \$	972 \$	2,7 %

Les produits ont augmenté de 336 millions de dollars, ou 2,3 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 14 655 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 315 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 226 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables et de l'augmentation nette de la superficie de vente au détail. La hausse s'explique également par une amélioration de 35 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers découlant d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange ainsi que d'une augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les produits ont augmenté de 972 millions de dollars, ou 2,7 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 36 447 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable essentiellement à une amélioration de 918 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 682 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation nette de la superficie de vente au détail. La hausse s'explique également par une amélioration de 113 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers découlant d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange ainsi que d'une augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 98 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 690 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'incidence favorable d'environ 104 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 22 millions de dollars, ou 3,7 %, en raison de l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, et il a été en partie contrebalancé par la variation défavorable de 14 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 15 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- la variation défavorable de 14 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars de l'ajustement lié au programme de carte Loblaw comptabilisé à l'exercice précédent;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable des coûts de transaction et autres coûts connexes de 6 millions de dollars liés à la scission de Propriétés de Choix inscrits à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 251 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 729 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'incidence favorable d'environ 261 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 60 millions de dollars, ou 4,1 %, en raison de l'amélioration de 80 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, et il a été en partie contrebalancé par la variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 80 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 36 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- la variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 20 millions de dollars des produits gagnés au cours de l'exercice précédent découlant de la réduction progressive des activités de services bancaires des Services financiers le Choix du Président;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 19 millions de dollars de la reprise sur une provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé inscrite à l'exercice précédent;
- l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)		(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	
Vente au détail	1 452 \$	1 017 \$	435 \$	42,8 %	3 565 \$	2 477 \$	1 088 \$	43,9 %
Services financiers	40	43	(3)	(7,0) %	142	156	(14)	(9,0) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 492 \$	1 060 \$	432 \$	40,8 %	3 707 \$	2 633 \$	1 074 \$	40,8 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 432 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 1 492 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 4,7 %, au troisième trimestre de 2019. L'augmentation de 50 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ s'explique essentiellement par l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 1 074 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 3 707 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 954 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 120 millions de dollars, ou 4,6 %. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique essentiellement par l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au troisième trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 316 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 775 millions de dollars. Cette hausse reflète l'incidence défavorable d'environ 278 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 2,2 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 794 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 935 millions de dollars. Cette hausse reflète l'incidence défavorable d'environ 693 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 31 millions de dollars, ou 2,7 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (401 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 69 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 223 millions de dollars. Cette diminution tient compte de l'incidence défavorable d'environ 106 millions de dollars de l'IFRS 16. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, normalisées afin d'exclure cette incidence, ont diminué de 175 millions de dollars, ou 59,9 %, en raison essentiellement des charges d'intérêts de 176 millions de dollars liées à Glenhuron comptabilisées à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 102 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 571 millions de dollars. Cette augmentation d'un exercice à l'autre tient compte de l'incidence défavorable d'environ 270 millions de dollars de l'IFRS 16. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, normalisées afin d'exclure cette incidence, ont diminué de 168 millions de dollars, ou 35,8 %, en raison essentiellement des charges d'intérêts de 176 millions de dollars liées à Glenhuron comptabilisées à l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	114 \$	315 \$	(201) \$	(63,8) %	293 \$	506 \$	(213) \$	(42,1) %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	49	45	4	8,9 %	117	110	7	6,4 %
Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014	8	—	8	100,0 %	8	—	8	100,0 %
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	—	—	— %	4	—	4	100,0 %
Charge liée à Glenhuron	—	(191)	191	100,0 %	—	(191)	191	100,0 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	171 \$	169 \$	2 \$	1,2 %	422 \$	425 \$	(3) \$	(0,7) %
Taux d'impôt effectif	24,4 %	105,0 %			25,3 %	50,1 %		
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,3 %	26,2 %			26,5 %	26,6 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2019 s'est établie à 114 millions de dollars (315 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 24,4 % (105,0 % en 2018). La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 293 millions de dollars (506 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 25,3 % (50,1 % en 2018). La diminution de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'impôt effectif découle essentiellement d'une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron comptabilisée au troisième trimestre de 2018, de la reprise sur certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait un examen des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014 et de l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ au troisième trimestre de 2019 s'est établi à 171 millions de dollars (169 millions de dollars en 2018) et le montant ajusté du taux d'impôt²⁾, à 26,3 % (26,2 % en 2018). Les augmentations découlent essentiellement d'une hausse de certains éléments non déductibles. Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ comptabilisé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 422 millions de dollars (425 millions de dollars en 2018) et le montant ajusté du taux d'impôt²⁾, à 26,5 % (26,6 % en 2018). Les diminutions sont principalement attribuables à une baisse de certains éléments non déductibles.

Autres questions liées à l'entreprise

Mise en œuvre de l'IFRS 16 En 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique 10, « Normes comptables », du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 7,6 milliards de dollars et une obligation locative de 9,2 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2019 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Favorable (défavorable)	Variation (en \$)	
	(16 semaines)	(40 semaines)
Résultat d'exploitation	104 \$	261 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	382	954
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(106)	(270)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(278)	(693)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(2)	(8)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	— \$	(0,02) \$

Scission de Propriétés de Choix Le 1^{er} novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a cédé à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. La société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés le 31 octobre 2018. La réorganisation est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toutes les données comparatives portant sur les résultats d'exploitation excluent les résultats de Propriétés de Choix.

Incidence sur les résultats du secteur Vente au détail En raison de la scission, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant de la scission sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. L'incidence de ce changement en 2019 devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de la société pour le troisième trimestre de 2019 rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 28 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) et, pour l'exercice à ce jour, de 70 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire).

Processus et efficience La société continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à la société de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégiques. La direction prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 22 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience (50 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum* et des services de courtage d'assurance, des services de dépôt ainsi que des services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers.

4.1 Secteur Vente au détail

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit représente les résultats liés aux activités poursuivies du secteur Vente au détail et reflète l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)	Variation (en %)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)	Variation (en %)
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)			(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)		
Chiffre d'affaires	14 420 \$	14 105 \$	315 \$	2,2 %		35 778 \$	34 860 \$	918 \$	2,6 %	
Résultat d'exploitation	655	551	104	18,9 %		1 602	1 309	293	22,4 %	
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 262	4 108	154	3,7 %		10 622	10 231	391	3,8 %	
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	29,1 %				29,7 %	29,3 %			
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 452 \$	1 017 \$	435 \$	42,8 %		3 565 \$	2 477 \$	1 088 \$	43,9 %	
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,1 %	7,2 %				10,0 %	7,1 %			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	771 \$	457 \$	314 \$	68,7 %		1 921 \$	1 134 \$	787 \$	69,4 %	

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019		2018		2019		2018	
	(16 semaines)		(16 semaines)		(40 semaines)		(40 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	10 423 \$	0,1 %	10 272 \$	0,9 %	25 796 \$	0,8 %	25 219 \$	1,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 997	4,1 %	3 833	2,5 %	9 982	3,5 %	9 641	2,6 %
Médicaments sur ordonnance	1 929	5,3 %	1 828	0,5 %	4 790	3,9 %	4 604	1,3 %
Produits de l'avant du magasin	2 068	3,1 %	2 005	4,3 %	5 192	3,2 %	5 037	3,8 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 420 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 315 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 226 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre à l'étude (0,9 % en 2018). Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,0 %.
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modeste;
 - l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été modérément inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,1 % (inflation de 0,3 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société;
 - la taille du panier d'épicerie s'est accrue alors que l'achalandage en magasin a baissé au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,1 % (2,5 % en 2018). Le moment du congé de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail au troisième trimestre de 2019.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 5,3 % (0,5 % en 2018). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,1 % (3,3 % en 2018). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,9 % (3,2 % en 2018) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 1,6 % (diminué de 3,0 % en 2018);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,1 % (4,3 % en 2018).

Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 9 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 35 778 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 918 millions de dollars, ou 2,6 %, par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 682 millions de dollars, ou 2,0 %. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 577 millions de dollars, ou 2,3 %, pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 25 796 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 0,8 % (1,1 % en 2018) du chiffre d'affaires des magasins comparables pour l'exercice à ce jour. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,2 % en 2019. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 9 982 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 341 millions de dollars, ou 3,5 %, par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,5 % (2,6 % en 2018). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 3,9 % (1,3 % en 2018), ce qui tient compte de l'incidence défavorable de la poursuite de la réforme du réseau de la santé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a affiché une croissance de 3,2 % (3,8 % en 2018). Le moment du congé de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail en 2019.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 1 million de dollars au troisième trimestre de 2019 et d'environ 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 104 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 655 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 104 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 28 millions de dollars, ou 5,1 %, en raison de l'amélioration de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, ce qui a été en partie contrebalancé par la variation défavorable de 13 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 13 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la variation de 3 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 6 millions de dollars des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix.

Le résultat d'exploitation a augmenté de 293 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 602 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 261 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 102 millions de dollars, ou 7,8 %, en raison de l'amélioration de 101 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 1 million de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 101 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 36 millions de dollars de la consolidation des franchises;
- la variation favorable de 1 million de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars de la provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé comptabilisée à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes;
 - l'incidence favorable de 6 millions de dollars des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de 35 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 262 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 154 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,4 %, inchangé par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.

Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 10 622 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 391 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,7 %, en hausse de 40 points de base comparativement à celui inscrit en 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 155 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,6 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 452 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 435 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2018. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16 et de l'incidence favorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 53 millions de dollars, ou 5,2 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 100 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 33 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 20,1 %. L'amélioration est principalement attribuable aux initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 3 565 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 1 088 millions de dollars par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 954 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16 et de l'incidence favorable de 50 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 134 millions de dollars, ou 5,4 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 257 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 71 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 20 points de base comparativement à ceux inscrits en 2018 pour s'établir à 20,4 %. L'augmentation découle essentiellement des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ tient compte de profits de 2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019 (perte de 2 millions de dollars en 2018) et de 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2018) au titre de la vente et de la cession-bail d'immeubles conclues avec Propriétés de Choix.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 771 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 314 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 278 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 8 millions de dollars, ou 1,8 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 921 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 787 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 693 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 24 millions de dollars, ou 2,1 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 157 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (401 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2019, 444 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises seront consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 (16 semaines)	2019 (40 semaines)	2018 (40 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	424	352	400	310
Ajouter : nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	20	27	44	69
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	444	379	444	379
Chiffre d'affaires	420 \$	331 \$	1 020 \$	784 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	429	341	1 022	786
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	45	25	107	57
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	24	19	58	44
Résultat d'exploitation	21	6	49	13
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19	8	41	15

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 345 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 135 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 80 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 45 millions de dollars pour l'exercice 2019.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (40 semaines)	2018 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	309 \$	274 \$	35 \$	12,8 %	859 \$	746 \$	113 \$	15,1 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	15	22	(7)	(31,8) %	67	119	(52)	(43,7) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018 ⁴⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 217 \$	2 973 \$	244 \$	8,2 %
Créances sur cartes de crédit	3 263	3 023	240	7,9 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	188	163	25	15,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	13,2 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,4 %	3,2 %		

Produits Les produits se sont établis à 309 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 35 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 859 millions de dollars, en hausse de 113 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en baisse de 7 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique;
- l'augmentation des charges d'intérêts et des pertes sur créances attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 67 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 52 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Pour l'exercice à ce jour, la diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat enregistrée jusqu'à la clôture du troisième trimestre de 2019 découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique;
- l'augmentation des charges d'intérêts et des pertes sur créances attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- la comptabilisation de produits de 20 millions de dollars à l'exercice précédent, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque PC en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Créances sur cartes de crédit Au 5 octobre 2019, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 263 millions de dollars, en hausse de 240 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 6 octobre 2018. Cette hausse découle essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active par suite des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Pour les mêmes raisons, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit a augmenté pour s'établir à 188 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars comparativement au 6 octobre 2018.

Autres questions liées au secteur Services financiers

Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

La participation de la société dans Propriétés de Choix a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

5.1 Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les principales composantes des flux de trésorerie en fonction de toute l'information financière de la société, compte tenu des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 151 \$	1 187 \$	(36) \$	(3,0) %	1 065 \$	1 798 \$	(733) \$	(40,8) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 061 \$	1 162 \$	(101) \$	(8,7) %	2 972 \$	2 187 \$	785 \$	35,9 %
Activités d'investissement	(423)	(536)	113	21,1 %	49	(2 500)	2 549	102,0 %
Activités de financement	(846)	(501)	(345)	(68,9) %	(3 144)	(169)	(2 975)	(1 760,4) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	2	(1)	(50,0) %	2	(2)	4	200,0 %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(207) \$	127 \$	(334) \$	(263,0) %	(121) \$	(484) \$	363 \$	75,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	944 \$	1 314 \$	(370) \$	(28,2) %	944 \$	1 314 \$	(370) \$	(28,2) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 061 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en baisse de 101 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2018. La diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation comprend l'incidence favorable de la mise en œuvre de l'IFRS 16, qui a aussi eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. La diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, est essentiellement attribuable à la diminution du bénéfice en trésorerie, à la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 972 millions de dollars, en hausse de 785 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation comprend l'incidence favorable de la mise en œuvre de l'IFRS 16, qui a aussi eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. La diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, est essentiellement attribuable à la diminution du bénéfice en trésorerie, contrebalancée en partie par la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les provisions.

Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 423 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en baisse de 113 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2018. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle essentiellement d'une variation favorable des dépôts de garantie, partiellement contrebalancée par une variation défavorable des placements à court terme.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des entrées nettes de 49 millions de dollars, en hausse de 2 549 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'investissement est principalement attribuable au montant en trésorerie ayant servi à l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») à l'exercice précédent et au remboursement des débiteures de 1 200 millions de dollars de la société, qui étaient classées à titre de dépôts de garantie, contrebalancés en partie par la variation défavorable des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 5 octobre 2019 et au 6 octobre 2018 et pour les périodes closes à ces dates	2019 (40 semaines)	2018 (40 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement liées aux activités poursuivies (en millions de dollars canadiens)	780 \$	656 \$	18,9 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,6	35,5	0,3 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,4	16,2	1,2 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,6	18,5	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,6	70,2	0,6 %
Nombre de magasins détenus par la société	548	550	(0,4) %
Nombre de magasins franchisés	539	532	1,3 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 341	1 335	0,4 %
Nombre total de magasins	2 428	2 417	0,5 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	8 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	49 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	65 000	64 500	0,8 %
Magasins franchisés	30 400	30 500	(0,3) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 900	— %

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 846 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 345 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2018. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme, contrebalancée en partie par la hausse des rachats d'actions ordinaires.

Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 3 144 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour, en hausse de 2 975 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018. La hausse des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, s'explique par les émissions nettes de titres de créance plus élevées au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par le recul des intérêts payés et la baisse des rachats d'actions ordinaires.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾ La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en %)
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)		(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 061 \$	1 162 \$	(101) \$	(8,7) %	2 972 \$	2 187 \$	785 \$	35,9 %
Moins : entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	—	112	(112)	(100,0) %	—	248	(248)	(100,0) %
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	1 061 \$	1 050 \$	11 \$	1,0 %	2 972 \$	1 939 \$	1 033 \$	53,3 %
Moins :								
Dépenses d'investissement	397	300	97	32,3 %	780	656	124	18,9 %
Intérêts payés	104	303	(199)	(65,7) %	275	451	(176)	(39,0) %
Paiements au titre de la location, montant net ⁱⁱ⁾	374	—	374	100,0 %	979	—	979	100,0 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾ liés aux activités poursuivies	186 \$	447 \$	(261) \$	(58,4) %	938 \$	832 \$	106 \$	12,7 %

i) Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des distributions reçues en 2018 et le paiement lié à la conversion des parts de catégorie C de société en commandite en 2018 provenant des activités abandonnées. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées comprennent les sorties liées à ces éléments.

ii) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 186 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en baisse de 261 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018. La baisse des flux de trésorerie disponibles²⁾ est essentiellement attribuable à la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, à l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé et à la hausse des dépenses d'investissement, contrebalancées en partie par la progression du bénéfice en trésorerie et la diminution des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 938 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour, en hausse de 106 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle essentiellement de la diminution des intérêts payés, de la progression du bénéfice en trésorerie et de la variation favorable des provisions, contrebalancées en partie par la hausse des dépenses d'investissement et l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette liée aux activités poursuivies sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

	Au 5 octobre 2019			Au 6 octobre 2018			Au 29 décembre 2018		
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	152 \$	— \$	152 \$	266 \$	— \$	266 \$	56 \$	— \$	56 \$
Dette à court terme	—	550	550	—	690	690	—	915	915
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	350	644	994	1 386	609	1 995	1 373	274	1 647
Dette à long terme ⁱ⁾	4 422	1 683	6 105	3 960	1 522	5 482	4 762	1 617	6 379
Certains autres passifs	56	—	56	48	—	48	48	—	48
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	4 980 \$	2 877 \$	7 857 \$	5 660 \$	2 821 \$	8 481 \$	6 239 \$	2 806 \$	9 045 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 306 \$	— \$	1 306 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	7 706	—	7 706	—	—	—	—	—	—
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	13 992 \$	2 877 \$	16 869 \$	5 660 \$	2 821 \$	8 481 \$	6 239 \$	2 806 \$	9 045 \$

i) Avant la mise en œuvre de l'IFRS 16, la dette à long terme au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018 tenait compte d'obligations découlant de contrats de location-financement de 546 millions de dollars et de 535 millions de dollars, respectivement.

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 5 octobre 2019 ⁱ⁾	Au 6 octobre 2018 ⁴⁾	Au 29 décembre 2018
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	1,7x	1,9x

i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle devrait augmenter d'environ 1,2 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 5 octobre 2019 a augmenté comparativement à celui inscrit au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail qui a découlé de la hausse des obligations locatives par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾, également par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 5 octobre 2019 et les a respectées tout au long du troisième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 5 octobre 2019 et les a respectées tout au long du troisième trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débetures Aucune débeture n'a été remboursée au cours du troisième trimestre de 2019. Depuis le début de l'exercice 2019, la société a racheté, à leur valeur nominale, des débetures de 800 millions de dollars à 3,75 % dont la date d'échéance initiale était le 12 mars 2019.

Au troisième trimestre de 2018, la société a remboursé deux facilités de crédit à terme non garanties totalisant 298 millions de dollars portant intérêt à des taux variables. Au cours des neuf premiers mois de 2018, la société a également remboursé les billets de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix totalisant 275 millions de dollars à leur échéance. Les billets portaient intérêt au taux de 2,36 %.

Facilités de crédit engagées La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 5 octobre 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (néant au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	1 150 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	690	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 550 \$	1 840 \$	1 665 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 5 octobre 2019 et s'y est conformée tout au long du troisième trimestre de 2019.

Au troisième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2024 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars avant impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et à un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et à un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Fiducies de financement indépendantes Au 5 octobre 2019, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 501 millions de dollars (545 millions de dollars au 6 octobre 2018; 536 millions de dollars au 29 décembre 2018) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 5 octobre 2019, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2018) du principal des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes, et ce, jusqu'au 27 mai 2022.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 5 octobre 2019 ⁱⁱ⁾	Au 6 octobre 2018 ⁴⁾	Au 29 décembre 2018
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,4 %	12,3 %	12,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ⁱ⁾ sur une base annuelle	7,8 %	9,6 %	9,8 %

i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt²⁾ devrait augmenter d'environ 0,2 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.

ii) Les capitaux propres d'ouverture et le capital d'ouverture tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 16 dans le calcul des capitaux propres moyens et du capital moyen, respectivement.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 5 octobre 2019 a augmenté comparativement au montant inscrit au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de la diminution des résultats non distribués qui a découlé de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et des rachats d'actions ordinaires.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 5 octobre 2019 a diminué comparativement au montant inscrit au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de l'augmentation du total de la dette attribuable à la hausse des obligations locatives par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette hausse de la dette a été contrebalancée en partie par l'amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt²⁾, également par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Positive	P-3 (élevé)	s. o.

Au troisième trimestre de 2019, Standard and Poor's a confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à la société. Après le troisième trimestre de 2019, Dominion Bond Rating Service a confirmé les notations de la société et a modifié la tendance pour la faire passer de stable à positive.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	5 octobre 2019 (16 semaines)		6 octobre 2018 (16 semaines)		5 octobre 2019 (40 semaines)		6 octobre 2018 (40 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	366 100 437	7 163 \$	374 582 150	7 260 \$	371 790 967	7 177 \$	386 293 941	7 460 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	519 984	28	666 171	34	1 836 381	91	1 621 089	80
Rachetées et annulées	(4 313 300)	(84)	—	—	(11 320 227)	(161)	(12 666 709)	(246)
Émises et en circulation à la clôture de la période	362 307 121	7 107 \$	375 248 321	7 294 \$	362 307 121	7 107 \$	375 248 321	7 294 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(555 455)	(10) \$	(271 777)	(5) \$	(734 727)	(15) \$	(780 938)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(300 000)	(5)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	23 798	—	33 726	—	503 070	10	542 887	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(531 657)	(10) \$	(238 051)	(5) \$	(531 657)	(10) \$	(238 051)	(5) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	361 775 464	7 097 \$	375 010 270	7 289 \$	361 775 464	7 097 \$	375 010 270	7 289 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	364 201 921		374 608 772		366 718 947		377 587 465	

Dividendes Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	5 octobre 2019 ⁱ⁾ (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,315 \$	0,295 \$	0,925 \$	0,860 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le troisième trimestre de 2019 étaient à payer le 1^{er} octobre 2019. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le troisième trimestre de 2019 étaient à payer le 30 septembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Dividendes déclarés :				
Actions ordinaires	117 \$	109 \$	341 \$	322 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	120 \$	112 \$	350 \$	331 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2019, le Conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel de 0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web, loblaw.ca, de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	4 313 300	—	11 320 227	12 666 709
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	309 \$	— \$	774 \$	844 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	225	—	428	598
Diminution du capital social ordinaire	84	—	161	246
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	300 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	20 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	15	—
Diminution du capital social ordinaire	—	—	5	—

i) Comprend un montant de 185 millions de dollars payé en lien avec des actions ordinaires relativement au régime d'achat d'actions automatique, qui est décrit plus bas.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), lequel avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 455 884 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 5 octobre 2019, la société avait racheté 7 924 470 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan de la société au troisième trimestre de 2019. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2018 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. La société n'a conclu aucun contrat à terme sur obligations ou swap de taux d'intérêt important au troisième trimestre de 2019.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du troisième trimestre de 2019, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2018 et 2017 comptaient 52 semaines. Le prochain exercice de 53 semaines sera l'exercice 2020. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)
Produits	14 655 \$	14 319 \$	11 133 \$	10 821 \$	10 659 \$	10 335 \$	11 218 \$	10 992 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 492	1 060	1 175	840	1 040	733	895	882
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	331	106	286	50	198	377	221	31
Activités poursuivies	331	(26)	286	293	198	212	228	(24)
Activités abandonnées	—	132	—	(243)	—	165	(7)	55
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	458 \$	562 \$	373 \$	421 \$	290 \$	361 \$	402 \$	436 \$
Activités poursuivies	458	466	373	373	290	312	388	398
Activités abandonnées	—	96	—	48	—	49	14	38
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,91 \$	0,28 \$	0,78 \$	0,13 \$	0,54 \$	0,99 \$	0,59 \$	0,08 \$
Activités poursuivies	0,91 \$	(0,07) \$	0,78 \$	0,77 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,61 \$	(0,06) \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	(0,64) \$	— \$	0,44 \$	(0,02) \$	0,14 \$
Dilué (en dollars)	0,90 \$	0,28 \$	0,77 \$	0,13 \$	0,53 \$	0,98 \$	0,59 \$	0,08 \$
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$	0,77 \$	0,77 \$	0,53 \$	0,55 \$	0,61 \$	(0,06) \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	(0,64) \$	— \$	0,43 \$	(0,02) \$	0,14 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire²⁾ (en dollars)	1,25 \$	1,49 \$	1,01 \$	1,11 \$	0,78 \$	0,94 \$	1,07 \$	1,12 \$
Activités poursuivies	1,25 \$	1,24 \$	1,01 \$	0,98 \$	0,78 \$	0,81 \$	1,03 \$	1,02 \$
Activités abandonnées	— \$	0,25 \$	— \$	0,13 \$	— \$	0,13 \$	0,04 \$	0,10 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	4,1 %	0,3 %	3,6 %	0,1 %	3,3 %	1,2 %	1,7 %	1,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,1 %	0,9 %	0,6 %	0,8 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,1 %	2,5 %	4,0 %	1,7 %	2,2 %	3,7 %	1,9 %	3,6 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour atteindre 70,6 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
- les économies de coûts et l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- les variations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence positive du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la charge liée à Glenhuron;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2019 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 29 décembre 2018 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2018 ainsi que la notice annuelle 2018 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Normes comptables

Norme comptable entrée en vigueur en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 30 décembre 2018 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés, à des locataires complémentaires et à des terrains accueillant des postes d'essence. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture une perte de valeur de 94 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 46 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 30 décembre 2018 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé (en millions de dollars canadiens)/Augmentation (diminution)	Au 30 décembre 2018
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(104) \$
Total des actifs courants	(104) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	7 602
Immobilisations incorporelles	(82)
Actifs d'impôt différé	34
Autres actifs	128
Total des actifs	7 143 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	1 192
Total des passifs courants	1 140 \$
Provisions	(51)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	7 985
Passifs d'impôt différé	(256)
Autres passifs	(379)
Résultats non distribués	(798)
Total des passifs et des capitaux propres	7 143 \$

i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 30 décembre 2018, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.

ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 30 décembre 2018. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,36 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 30 décembre 2018.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 29 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 décembre 2018
Engagement aux termes de contrats de location simple au 29 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	9 987 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 30 décembre 2018	8 048 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 29 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation que la société a la certitude raisonnable d'exercer	594
Obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018	9 177 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 192 \$
Obligations locatives	7 985
Total des obligations locatives	9 177 \$

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

11. Perspectives³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

La société continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, exclusion faite de l'incidence de la scission de Propriétés de Choix, la société prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; et le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

La participation de la société dans Propriétés de Choix a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2019 (16 semaines)				2018 ⁴⁾ (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	14 420 \$	309 \$	(74) \$	14 655 \$	14 105 \$	274 \$	(60) \$	14 319 \$
Coût des marchandises vendues	10 158	47	—	10 205	9 997	35	—	10 032
Marge brute	4 262 \$	262 \$	(74) \$	4 450 \$	4 108 \$	239 \$	(60) \$	4 287 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 262 \$	262 \$	(74) \$	4 450 \$	4 108 \$	239 \$	(60) \$	4 287 \$

	2019 (40 semaines)				2018 ⁴⁾ (40 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	35 778 \$	859 \$	(190) \$	36 447 \$	34 860 \$	746 \$	(131) \$	35 475 \$
Coût des marchandises vendues	25 156	117	—	25 273	24 648	83	—	24 731
Marge brute	10 622 \$	742 \$	(190) \$	11 174 \$	10 212 \$	663 \$	(131) \$	10 744 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	19	—	—	19
Montant ajusté de la marge brute	10 622 \$	742 \$	(190) \$	11 174 \$	10 231 \$	663 \$	(131) \$	10 763 \$

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2019 (16 semaines)			2018 ⁴⁾ (16 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société			334 \$			(23) \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			19			8
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			223			292
Impôt sur le résultat			114			315
Résultat d'exploitation	655 \$	35 \$	690 \$	551 \$	41 \$	592 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	157 \$	— \$	157 \$	161 \$	— \$	161 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	21	1	22	7	—	7
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	—	3	—	—	—
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	2	—	—	—
Scission de Propriétés de Choix	—	—	—	6	—	6
Programme de carte Loblaw	—	—	—	(4)	—	(4)
Éléments d'ajustement	183 \$	1 \$	184 \$	170 \$	— \$	170 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	838 \$	36 \$	874 \$	721 \$	41 \$	762 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	771	4	775	457	2	459
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(157)	—	(157)	(161)	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA	1 452 \$	40 \$	1 492 \$	1 017 \$	43 \$	1 060 \$

	2019 (40 semaines)			2018 ⁽⁴⁾ (40 semaines)		
Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			824 \$			488 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			41			15
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			571			469
Impôt sur le résultat			293			506
Résultat d'exploitation	1 602 \$	127 \$	1 729 \$	1 309 \$	169 \$	1 478 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	392 \$	— \$	392 \$	401 \$	— \$	401 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	49	1	50	14	—	14
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	10	—	10	1	—	1
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	5	—	5	(11)	—	(11)
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	19	—	19
Programme de carte Loblaw	—	—	—	4	—	4
Réduction progressive des activités de services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	(20)	(20)
Scission de Propriétés de Choix	—	—	—	6	—	6
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(3)	—	(3)	1	—	1
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	—	(4)	—	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(15)	—	(15)	—	—	—
Éléments d'ajustement	434 \$	1 \$	435 \$	435 \$	(20) \$	415 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 036 \$	128 \$	2 164 \$	1 744 \$	149 \$	1 893 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 921	14	1 935	1 134	7	1 141
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(392)	—	(392)	(401)	—	(401)
Montant ajusté du BAIIA	3 565 \$	142 \$	3 707 \$	2 477 \$	156 \$	2 633 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2019, la société a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars liée à la vente.

Scission de Propriétés de Choix Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de sa participation dans Propriétés de Choix.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Weston ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur concernant certains produits de boulangerie emballés, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une charge totalisant 4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2018, dont une reprise de 4 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé et continue de procéder à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés afin de réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et d'atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, la société a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	223 \$	292 \$	571 \$	469 \$
Déduire l'incidence de l'élément suivant :				
Charge liée à Glenhuron	—	(176)	—	(176)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	223 \$	116 \$	571 \$	293 \$

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour canadienne de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	874 \$	762 \$	2 164 \$	1 893 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	223	116	571	293
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	651 \$	646 \$	1 593 \$	1 600 \$
Impôt sur le résultat	114 \$	315 \$	293 \$	506 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	49	45	117	110
Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014	8	—	8	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	4	—
Charge liée à Glenhuron	—	(191)	—	(191)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	171 \$	169 \$	422 \$	425 \$
Taux d'impôt effectif	24,4 %	105,0 %	25,3 %	50,1 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,3 %	26,2 %	26,5 %	26,6 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014 Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé une reprise à l'égard de certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait un examen des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou à un avantage inscrits dans les résultats. La société applique toute modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour canadienne de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	334 \$	109 \$	824 \$	542 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	(132)	—	(54)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	334 \$	(23) \$	824 \$	488 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	331 \$	(26) \$	815 \$	479 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	334 \$	(23) \$	824 \$	488 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	127	492	306	672
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	461 \$	469 \$	1 130 \$	1 160 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	458 \$	466 \$	1 121 \$	1 151 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	366,2	376,3	369,7	380,0

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2019 (16 semaines)		2018 ⁴⁾ (16 semaines)		2019 (40 semaines)		2018 ⁴⁾ (40 semaines)	
Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	331 \$	0,90 \$	(26) \$	(0,07) \$	815 \$	2,20 \$	479 \$	1,26 \$
Activités abandonnées	—	—	132	0,35	—	—	54	0,14
Montant présenté	331 \$	0,90 \$	106 \$	0,28 \$	815 \$	2,20 \$	533 \$	1,40 \$
Activités poursuivies	331 \$	0,90 \$	(26) \$	(0,07) \$	815 \$	2,20 \$	479 \$	1,26 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	116 \$	0,31 \$	118 \$	0,31 \$	287 \$	0,78 \$	294 \$	0,76 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	15	0,04	4	0,01	36	0,10	9	0,03
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	0,01	—	—	4	0,01	(8)	(0,02)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	2	0,01	—	—	(3)	(0,01)	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	7	0,02	1	—
Programme de carte Loblaw	—	—	(3)	(0,01)	—	—	3	0,01
Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(15)	(0,04)
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	14	0,04
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	—	(2)	(0,01)	1	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	—	—	—	(4)	(0,01)	—	—
Scission de Propriétés de Choix	—	—	6	0,02	—	—	6	0,02
Charge liée à Glenhuron	—	—	367	0,98	—	—	367	0,97
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	—	—	—	(11)	(0,03)	—	—
Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014	(8)	(0,02)	—	—	(8)	(0,02)	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	127 \$	0,35 \$	492 \$	1,31 \$	306 \$	0,83 \$	672 \$	1,77 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	458 \$	1,25 \$	466 \$	1,24 \$	1 121 \$	3,03 \$	1 151 \$	3,03 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	132 \$	0,35 \$	— \$	— \$	54 \$	0,14 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	— \$	— \$	29 \$	0,07 \$	— \$	— \$	36 \$	0,10 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	9	0,02	—	—	118	0,31
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	(1)	—	—	—	(10)	(0,03)
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ¹⁾ (les « parts »)	—	—	(62)	(0,16)	—	—	6	0,02
Éléments d'ajustement liés aux activités abandonnées	— \$	— \$	(36) \$	(0,10) \$	— \$	— \$	139 \$	0,37 \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	— \$	— \$	96 \$	0,25 \$	— \$	— \$	193 \$	0,51 \$
Total du montant ajusté de la société	458 \$	1,25 \$	562 \$	1,49 \$	1 121 \$	3,03 \$	1 344 \$	3,54 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Outre les éléments dont il est question plus haut aux sections portant sur le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société au titre des activités abandonnées a été touché par les éléments suivants :

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé dans les activités abandonnées des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix.

Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. La société a comptabilisé dans les activités abandonnées un profit de 11 millions de dollars découlant de cette vente au troisième trimestre.

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie Avant la scission de Propriétés de Choix, la société était exposée aux fluctuations des cours du marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et du fait que la société consolidait Propriétés de Choix. Ces parts étaient présentées à titre de passif aux bilans consolidés de la société, puisqu'elles étaient rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif était comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraînait une augmentation (diminution) des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (16 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2019 (40 semaines)	2018 ⁴⁾ (40 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	1 061 \$	1 050 \$	2 972 \$	1 939 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	—	112	—	248
Total des entrées nettes liées aux activités d'exploitation de la société	1 061 \$	1 162 \$	2 972 \$	2 187 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	1 061 \$	1 050 \$	2 972 \$	1 939 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	397	300	780	656
Intérêts payés	104	303	275	451
Paiements au titre de la location, montant net ⁱⁱ⁾	374	—	979	—
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	186 \$	447 \$	938 \$	832 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	— \$	112 \$	— \$	248 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	—	84	—	196
Intérêts payés	—	157	—	261
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées	— \$	(129) \$	— \$	(209) \$
Total des flux de trésorerie disponibles de la société	186 \$	318 \$	938 \$	623 \$

i) Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des distributions reçues en 2018 et le paiement lié à la conversion des parts de catégorie C de société en commandite en 2018 provenant des activités abandonnées. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées comprennent les sorties liées à ces éléments.

ii) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 12 novembre 2019
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2018 de la société, à la page 161.
 - 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le troisième trimestre de 2019. Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	44
États consolidés résumés du résultat global	45
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	46
Bilans consolidés résumés	48
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	49
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	50
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	50
Note 2. Principales méthodes comptables	50
Note 3. Acquisitions d'entreprises	56
Note 4. Activités abandonnées	56
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	59
Note 6. Impôt sur le résultat	60
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	61
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	62
Note 9. Créances sur cartes de crédit	63
Note 10. Stocks	63
Note 11. Actifs détenus en vue de la vente	64
Note 12. Autres actifs	64
Note 13. Dette à long terme	64
Note 14. Autres passifs	66
Note 15. Capital social	67
Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	68
Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	70
Note 18. Instruments financiers	71
Note 19. Passifs éventuels	74
Note 20. Informations sectorielles	76
Sommaire financier	79

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (40 semaines)
Produits	14 655 \$	14 319 \$	36 447 \$	35 475 \$
Coût des marchandises vendues	10 204	10 032	25 273	24 731
Frais de vente et charges générales et administratives	3 761	3 695	9 445	9 266
Résultat d'exploitation	690 \$	592 \$	1 729 \$	1 478 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	223	292	571	469
Bénéfice avant impôt sur le résultat	467 \$	300 \$	1 158 \$	1 009 \$
Impôt sur le résultat (note 6)	114	315	293	506
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	353 \$	(15) \$	865 \$	503 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées (note 4)	—	132	—	54
Bénéfice net	353 \$	117 \$	865 \$	557 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	334 \$	109 \$	824 \$	542 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	19	8	41	15
Bénéfice net	353 \$	117 \$	865 \$	557 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base (en dollars) (note 7)				
Activités poursuivies	0,91 \$	(0,07) \$	2,22 \$	1,27 \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	0,14 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – dilué(e) (en dollars) (note 7)				
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$	2,20 \$	1,26 \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	0,14 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 7)				
De base	364,2	374,6	366,7	377,6
Dilué	366,2	376,3	369,7	380,0

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 4). Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (40 semaines)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	353 \$	(15) \$	865 \$	503 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Profit (perte) de change	2 \$	(2) \$	2 \$	(2) \$
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18)	1	3	(5)	4
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies (note 17)	(4)	60	(61)	74
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies	(1) \$	61 \$	(64) \$	76 \$
Résultat global lié aux activités poursuivies	352 \$	46 \$	801 \$	579 \$
Résultat global lié aux activités abandonnées	—	132	—	54
Résultat global total	352 \$	178 \$	801 \$	633 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	333 \$	170 \$	760 \$	618 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	19	8	41	15
Résultat global total	352 \$	178 \$	801 \$	633 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 4).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 décembre 2018	7 162 \$	221 \$	7 383 \$	4 580 \$	107 \$	34 \$	(1) \$	16 \$	49 \$	59 \$	12 178 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 (note 2)	—	—	—	(798)	—	—	—	—	—	—	(798)
Solde retraité au 30 décembre 2018	7 162 \$	221 \$	7 383 \$	3 782 \$	107 \$	34 \$	(1) \$	16 \$	49 \$	59 \$	11 380 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	824 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	41 \$	865 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(61)	—	2	(5)	—	(3)	—	(64)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	763 \$	— \$	2 \$	(5) \$	— \$	(3) \$	41 \$	801 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(161)	—	(161)	(428)	—	—	—	—	—	—	(589)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	91	—	91	—	(13)	—	—	—	—	—	78
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 15)	(5)	—	(5)	(15)	—	—	—	—	—	—	(20)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	10	—	10	19	—	—	—	—	—	—	29
Dividendes déclarés par action ordinaire - 0,925 \$ (note 15)	—	—	—	(341)	—	—	—	—	—	—	(341)
Dividendes déclarés par action privilégiée - 0,99375 \$ (note 15)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)
	(65) \$	— \$	(65) \$	(11) \$	(13) \$	2 \$	(5) \$	— \$	(3) \$	24 \$	(68) \$
Solde au 5 octobre 2019	7 097 \$	221 \$	7 318 \$	3 771 \$	94 \$	36 \$	(6) \$	16 \$	46 \$	83 \$	11 312 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilegié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 décembre 2017	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 280 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 134 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9	—	—	—	(72)	—	—	—	—	—	(72)
Solde retraité au 31 décembre 2017	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 208 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 062 \$
Bénéfice net	—	—	—	542	—	—	—	—	15	557
Autres éléments du résultat global	—	—	—	74	—	(2)	4	2	—	76
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	616 \$	— \$	(2) \$	4 \$	2 \$	15 \$	633 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(246)	—	(246)	(598)	—	—	—	—	—	(844)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	80	—	80	(11)	(8)	—	—	—	—	61
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	10	—	10	23	—	—	—	—	—	33
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,860 \$ (note 15)	—	—	—	(322)	—	—	—	—	—	(322)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 15)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Incidence fiscale de la conversion des parts de société en commandite de catégorie C	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	(8)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)
	(156) \$	— \$	(156) \$	(301) \$	(16) \$	(2) \$	4 \$	2 \$	7 \$	(464) \$
Solde au 6 octobre 2018	7 289 \$	221 \$	7 510 \$	4 907 \$	94 \$	34 \$	6 \$	40 \$	47 \$	12 598 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018 ⁱ⁾	Au 29 décembre 2018 ⁱ⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	944 \$	1 314 \$	1 065 \$
Placements à court terme (note 8)	78	112	94
Dépôts de garantie (note 8)	—	402	800
Créances	1 071	1 164	1 218
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 263	3 023	3 309
Stocks (note 10)	4 824	4 623	4 803
Impôt sur le résultat recouvrable	4	—	—
Charges payées d'avance et autres actifs	149	335	304
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	123	34	44
Total des actifs courants	10 456 \$	11 007 \$	11 637 \$
Immobilisations corporelles	5 372	10 630	5 931
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 2)	7 377	—	—
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	735	—
Immeubles de placement	160	4 998	234
Immobilisations incorporelles	7 419	7 933	7 798
Goodwill	3 944	4 288	3 942
Actifs d'impôt différé	187	147	144
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 18)	33	108	78
Autres actifs (note 12)	515	506	389
Total des actifs	35 463 \$	40 352 \$	30 153 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	152 \$	266 \$	56 \$
Fournisseurs et autres passifs	4 601	5 195	5 302
Passif au titre de la fidélisation	238	267	228
Provisions	102	159	165
Impôt sur le résultat à payer	—	75	131
Dette à court terme (note 9)	550	690	915
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 13)	994	2 375	1 647
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 2)	1 306	—	—
Participation des pharmaciens propriétaires	257	238	260
Total des passifs courants	8 200 \$	9 265 \$	8 704 \$
Provisions	99	146	152
Dette à long terme (note 13)	6 105	12 289	6 379
Obligations locatives (note 2)	7 706	—	—
Passif lié aux parts de fiducie	—	3 039	—
Passifs d'impôt différé	1 578	2 375	1 947
Autres passifs (note 14)	463	640	793
Total des passifs	24 151 \$	27 754 \$	17 975 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 15)	7 318 \$	7 510 \$	7 383 \$
Résultats non distribués	3 771	4 907	4 580
Surplus d'apport (note 16)	94	94	107
Cumul des autres éléments du résultat global	46	40	49
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 229 \$	12 551 \$	12 119 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	83	47	59
Total des capitaux propres	11 312 \$	12 598 \$	12 178 \$
Total des passifs et des capitaux propres	35 463 \$	40 352 \$	30 153 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 19).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (16 semaines)	5 octobre 2019 ⁱ⁾ (40 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (40 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	353 \$	117 \$	865 \$	557 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 6)	114	341	293	559
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	223	339	571	722
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	3	34	—	44
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	775	486	1 935	1 227
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	15	4	17
Variation des provisions	(32)	(46)	(62)	(147)
	1 437 \$	1 286 \$	3 606 \$	2 979 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(128)	9	(174)	(348)
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	(20)	(45)	46	(21)
Impôt sur le résultat payé	(227)	(149)	(524)	(470)
Intérêts perçus	5	11	11	25
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement (note 2)	2	—	4	—
Autres	(8)	50	3	22
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 061 \$	1 162 \$	2 972 \$	2 187 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(279) \$	(282) \$	(500) \$	(600) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(118)	(102)	(280)	(252)
Acquisition de CREIT, déduction faite de la trésorerie acquise	—	—	—	(1 624)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 3)	6	5	15	14
Variation des placements à court terme (note 8)	(39)	257	16	434
Variation des dépôts de garantie (note 8)	—	(402)	800	(402)
Produit de la sortie d'actifs	32	26	91	43
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement (note 2)	2	—	6	—
Autres	(27)	(38)	(99)	(113)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(423) \$	(536) \$	49 \$	(2 500) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	63 \$	18 \$	96 \$	156 \$
Variation de la dette à court terme (note 9)	(240)	100	(365)	50
Dette à long terme (note 13)				
Émise	379	955	553	3 860
Remboursée	(52)	(927)	(952)	(2 241)
Intérêts payés	(104)	(460)	(275)	(712)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 2)	(119)	—	(299)	—
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal (note 2)	(259)	—	(690)	—
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(235)	(227)	(460)	(440)
Capital social ordinaire				
Émis (note 16)	25	24	80	62
Racheté et détenu en fiducie (note 15)	—	—	(20)	—
Racheté et annulé (note 15)	(309)	—	(774)	(844)
Autres	5	16	(38)	(60)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(846) \$	(501) \$	(3 144) \$	(169) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 \$	2 \$	2 \$	(2) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(207) \$	127 \$	(121) \$	(484) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 151	1 187	1 065	1 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	944 \$	1 314 \$	944 \$	1 314 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 51,8 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Weston ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Weston a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de la société dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (la « réorganisation » ou la « scission »), comme il est décrit à la note 4, « Activités abandonnées ». La société ne détient plus de participation dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. Avant le 1^{er} novembre 2018, la société était le porteur de parts majoritaire de Propriétés de Choix.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 20).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception de la norme comptable mise en œuvre en 2019. Les modifications des principales méthodes comptables sont décrites ci-dessous. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 12 novembre 2019.

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 30 décembre 2018 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés, à des locataires complémentaires et à des terrains accueillant des postes d'essence. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture une perte de valeur de 94 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 46 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 30 décembre 2018 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé (en millions de dollars canadiens)/Augmentation (diminution)	Au 30 décembre 2018
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(104) \$
Total des actifs courants	(104) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	7 602
Immobilisations incorporelles	(82)
Actifs d'impôt différé	34
Autres actifs	128
Total des actifs	7 143 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i) ii)}	1 192
Total des passifs courants	1 140 \$
Provisions	(51)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i) ii)}	7 985
Passifs d'impôt différé	(256)
Autres passifs	(379)
Résultats non distribués	(798)
Total des passifs et des capitaux propres	7 143 \$

- i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 30 décembre 2018, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.
- ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 30 décembre 2018. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,36 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 30 décembre 2018.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 29 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 décembre 2018
Engagement aux termes de contrats de location simple au 29 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	9 987 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 30 décembre 2018	8 048 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 29 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation que la société a la certitude raisonnable d'exercer	594
Obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018	9 177 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 192 \$
Obligations locatives	7 985
Total des obligations locatives	9 177 \$

En 2019, la variation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour l'exercice à ce jour s'est présentée comme suit :

Actifs au titre de droits d'utilisation Le tableau qui suit présente l'évolution du coût et du cumul de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation au 5 octobre 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (40 semaines)		
	Immeubles	Autres	Total
Coût			
Solde à l'ouverture de la période	7 536 \$	66 \$	7 602 \$
Entrées de contrats de location	170	2	172
Prorogations de contrats de location et autres éléments	335	—	335
Solde à la clôture de la période	8 041 \$	68 \$	8 109 \$
Cumul de l'amortissement			
Solde à l'ouverture de la période	— \$	— \$	— \$
Amortissement	713	19	732
Solde à la clôture de la période	713 \$	19 \$	732 \$
Valeur comptable au 5 octobre 2019	7 328 \$	49 \$	7 377 \$

Obligations locatives Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations locatives au 5 octobre 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (40 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	9 177 \$
Entrées de contrats de location	190
Prorogations de contrats de location et autres éléments	335
Paiements au titre de la location	(989)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	299
Solde à la clôture de la période	9 012 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 306 \$
Obligations locatives	7 706
Total des obligations locatives	9 012 \$

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location Comme elle a appliqué l'approche rétrospective modifiée, la société n'a pas retraité les données comparatives de la période comparative de l'exercice précédent. Par conséquent, les données comparatives continuent d'être présentées selon l'IAS 17 et les interprétations connexes.

Méthode s'appliquant depuis le 30 décembre 2018

À titre de preneur La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location lorsque le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements au titre de la location pour des biens qui sont exemptés du fait de l'exemption à court terme ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont la plupart du temps comptabilisés systématiquement dans les frais de vente et charges générales et administratives.

L'évaluation des obligations locatives comprend les paiements fixes et fixes en substance, ainsi que les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. S'il y a lieu, les obligations locatives comprennent aussi le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location si la durée du contrat de location reflète également l'exercice de l'option de résiliation du contrat de location ainsi que les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle. Après la comptabilisation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté à la durée d'un contrat de location, à l'évaluation d'une option d'achat d'un bien loué, aux sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ou au montant des paiements futurs au titre de la location en raison d'une modification d'un indice ou d'un taux associé au paiement.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant initial des obligations locatives majoré des coûts directs initiaux, des paiements au titre de la location effectués à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif reçu, et des coûts de mise hors service. Après la comptabilisation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, sauf dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation qui répondent à la définition d'un immeuble de placement au sens de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, auxquels elle applique le modèle de la juste valeur. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul de l'amortissement, du cumul des pertes de valeur, tel qu'il est prescrit par l'IAS 36, et de toute réévaluation d'obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité des actifs et la durée des contrats de location.

Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée correspondent aux taux d'intérêt implicites des contrats de location s'il est possible de déterminer facilement ces taux. Sinon, ils correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la société. La durée des contrats de location utilisée correspond à la période contractuelle durant laquelle les contrats de location sont non résiliables, à laquelle s'ajoutent les périodes couvertes par une option de renouvellement des contrats de location que la société a la certitude raisonnable d'exercer et les périodes couvertes par toute option de résiliation des contrats de location que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Lorsqu'un contrat contient à la fois des composantes locatives et des composantes non locatives, la société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. Les prix distincts relatifs sont déterminés en maximisant l'utilisation d'informations observables concernant le prix qu'un fournisseur demanderait pour un bien ou un service similaire.

Pour ce qui est des transactions de cession-bail, la société applique les exigences de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), afin de déterminer si la cession d'un bien doit être comptabilisée comme une vente. Si la cession du bien constitue une vente, alors la société évaluera l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure du bien dont elle conserve le droit d'utilisation.

À titre de bailleur Les principales méthodes comptables que la société applique à titre de bailleur demeurent essentiellement les mêmes. À titre de bailleur, la répartition des produits tirés des activités ordinaires entre les différentes composantes du contrat est comptabilisée conformément aux dispositions de l'IFRS 15.

À la date à laquelle elle met le bien loué sous-jacent à la disposition du preneur, la société classe chaque contrat de location soit à titre de contrat de location simple, soit à titre de contrat de location-financement. Un contrat de location est classé à titre de contrat de location-financement s'il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages liés au bien sous-jacent; sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Les produits locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur toute la durée du contrat de location, tandis que les produits locatifs tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés sur une base systématique qui reflète le taux de rendement qu'obtient la société sur l'investissement net dans le bien loué.

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle détermine le classement du contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Consolidation des franchises La société comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un nouveau contrat de franchise simplifié avec la société. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises sont inclus dans les résultats d'exploitation de la société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Actif net acquis :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 \$	5 \$	15 \$	14 \$
Stocks	14	20	38	53
Immobilisations corporelles	22	26	49	67
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(14)	(12)	(38)	(28)
Autres passifs ⁱ⁾	(22)	(37)	(52)	(97)
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(2)	(12)	(9)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$	— \$	— \$

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées à des prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par la société.

Note 4. Activités abandonnées

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a cédé à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens.

Par suite de la réorganisation, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. Par conséquent, pour la période close le 6 octobre 2018, le secteur Propriétés de Choix, déduction faite des éliminations, a été présenté à titre d'activités abandonnées. Le classement à titre d'activités abandonnées a eu lieu le 31 octobre 2018, soit la date de la réorganisation. Par conséquent, les états consolidés résumés des résultats et du résultat global ont été présentés de nouveau en établissant une distinction entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. À moins d'indication contraire, toutes les autres notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités des périodes comparatives comprennent les montants liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées présentés dans les états consolidés résumés des résultats se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018	
	(16 semaines)	(40 semaines)
Produits ⁱ⁾	348 \$	835 \$
Frais de vente et charges générales et administratives ⁱ⁾	143	475
Résultat d'exploitation	205 \$	360 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱⁱ⁾	47	253
Bénéfice avant impôt sur le résultat	158 \$	107 \$
Impôt sur le résultat	26	53
Bénéfice lié aux activités abandonnées	132 \$	54 \$

- i) Les produits pour le troisième trimestre de 2018 comprenaient des produits locatifs de 134 millions de dollars (400 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice) et un recouvrement de coûts de 47 millions de dollars (147 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice) comptabilisés par Propriétés de Choix et dégaçés par la société. Les recouvrements de coûts liés à l'entretien des parties communes et aux immeubles sont présentés à titre de charges dans les frais de vente et charges générales et administratives.
- ii) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières pour le troisième trimestre de 2018 comprennent principalement les charges d'intérêts sur la dette à long terme de 66 millions de dollars (163 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice), des distributions à des porteurs de parts externes de 48 millions de dollars (97 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice) et un profit de 62 millions de dollars (perte de 6 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice) lié à l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le bilan de la société au 6 octobre 2018 comprend des actifs totalisant environ 11,0 milliards de dollars et des passifs totalisant environ 10,9 milliards de dollars liés à Propriétés de Choix. Le total des actifs comprend des immobilisations corporelles de 4 719 millions de dollars et des immeubles de placement de 4 818 millions de dollars, tandis que le total des passifs inclut une dette à long terme de 6 807 millions de dollars et un montant de 3 039 millions de dollars au titre du passif lié aux parts de fiducie. Les actifs et les passifs liés à Propriétés de Choix et cédés le 1^{er} novembre 2018 dans le cadre de la réorganisation comprennent les actifs et les passifs de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), dont Propriétés de Choix a fait l'acquisition le 4 mai 2018.

La variation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018	
	(16 semaines)	(40 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	337 \$	534 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(74)	(1 823)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement	(86)	1 677
Flux de trésorerie lié aux activités abandonnées	177 \$	388 \$

Transactions entre parties liées avec Propriétés de Choix Au troisième trimestre de 2019, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 23 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 2 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018). Depuis le début de l'exercice 2019, la société a cédé trois immeubles à Propriétés de Choix pour un produit de 59 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 7 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars 2018). Ces immeubles ont été reloués par la société.

Au troisième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers 30 immeubles loués par la société. Dans le cadre de cette transaction, la société a prorogé l'échéance de certains contrats de location conclus avec Propriétés de Choix immédiatement avant la vente lorsqu'elle estimait qu'il était raisonnablement certain qu'elle utiliserait les immeubles, ce qui a entraîné des modifications aux contrats de location ayant touché les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives dans une mesure d'environ 52 millions de dollars. En outre, la société a été libérée de certains frais de recouvrement des investissements futurs par Propriétés de Choix.

Au troisième trimestre de 2019, la société a payé à Propriétés de Choix un loyer de base de 164 millions de dollars (134 millions de dollars en 2018), des charges d'exploitation de 65 millions de dollars (47 millions de dollars en 2018) et des paiements au titre des résiliations de baux de 2 millions de dollars (néant en 2018), et elle a reçu des paiements de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2018) au titre de la densification des sites.

Depuis le début de l'exercice 2019, la société a payé à Propriétés de Choix un loyer de base de 412 millions de dollars (400 millions de dollars en 2018), des charges d'exploitation de 161 millions de dollars (147 millions de dollars en 2018) et des paiements au titre des résiliations de baux de 2 millions de dollars (10 millions de dollars en 2018), et elle a reçu des paiements de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2018) au titre de la densification des sites.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de Propriétés de Choix sont décrites ci-dessous :

Déventures Le tableau qui suit présente un résumé des déventures de Propriétés de Choix émises ou prises en charge en 2018. Aucune déventure n'a été émise ou prise en charge au troisième trimestre de 2018.

			6 octobre 2018 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix			
– Série I ⁱ⁾	3,01 %	21 mars 2022	300 \$
– Série J ⁱ⁾	3,55 %	10 janvier 2025	350
– Série K ⁱⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550
– Série L ⁱⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750
– Série A-C ⁱⁱⁱ⁾	3,68 %	24 juillet 2018	125
– Série B-C ⁱⁱⁱ⁾	4,32 %	15 janvier 2021	100
– Série C-C ⁱⁱⁱ⁾	2,56 %	30 novembre 2019	100
– Série D-C ⁱⁱⁱ⁾	2,95 %	18 janvier 2023	125
Total des déventures émises ou prises en charge			2 400 \$

i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.

ii) Le produit net tiré de l'émission des déventures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a mené à terme l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement.

iii) Prises en charge par la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Le tableau qui suit présente un résumé des déventures remboursées en 2018 :

			(16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱ⁾	— \$	400 \$
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	125	125
Total des déventures remboursées			125 \$	525 \$

i) Les déventures subordonnées de premier rang de série A de Propriétés de Choix ont été remboursées le 12 février 2018.

Facilités de crédit à terme non garanties Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée Dominion Bond Rating Service et Standard & Poor's.

Facilités de crédit engagées La composante des lignes de crédit engagées de Propriétés de Choix se présente comme suit :

		Au 6 octobre 2018	
(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500 \$	340 \$

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :				
Obligations locatives (note 2)	119 \$	— \$	299 \$	— \$
Dette à long terme	86	99	227	253
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	16	12	33	30
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 17)	3	3	6	8
Fiducies de financement indépendantes	6	6	15	14
Dette bancaire	2	2	6	6
	232 \$	122 \$	586 \$	311 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(5) \$	(1) \$	(7) \$	(4) \$
Produits d'intérêts à court terme	(4)	(5)	(8)	(14)
	(9) \$	(6) \$	(15) \$	(18) \$
Charge liée à Glenhuron Bank Limited (note 6)	— \$	176 \$	— \$	176 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies	223 \$	292 \$	571 \$	469 \$

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2019 s'est établie à 114 millions de dollars (315 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 24,4 % (105,0 % en 2018). La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 293 millions de dollars (506 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 25,3 % (50,1 % en 2018). La diminution de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'impôt effectif découle essentiellement d'une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée au troisième trimestre de 2018, de la reprise sur certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait un examen des coûts d'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») engagés en 2014 et de l'incidence d'autres éléments non déductibles. La baisse pour l'exercice à ce jour découle également de l'incidence de la réévaluation de certains soldes d'impôt différé attribuable à la baisse de taux quasi adoptée en Alberta annoncée en 2019 et de certains ajustements non récurrents en 2018 ayant découlé du fait qu'un groupe lié dont Weston et Wittington font partie a acquis le contrôle par droits de vote de la société.

Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale (voir la note 19). Même si la société croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. La société est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, la société a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	334 \$	109 \$	824 \$	542 \$
Bénéfice net découlant des activités abandonnées (note 4)	—	(132)	—	(54)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la société	334 \$	(23) \$	824 \$	488 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 15)	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies disponible aux porteurs d'actions ordinaires	331 \$	(26) \$	815 \$	479 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 15)	364,2	374,6	366,7	377,6
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	2,0	1,7	2,3	1,7
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	—	—	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	366,2	376,3	369,7	380,0
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – de base (en dollars)				
Activités poursuivies	0,91 \$	(0,07) \$	2,22 \$	1,27 \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	0,14 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire – dilué(e) (en dollars)				
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$	2,20 \$	1,26 \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$	— \$	0,14 \$

Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, 1 510 873 instruments antidilutifs (4 623 484 en 2018) et 1 524 239 instruments dilutifs (3 874 887 en 2018), respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Trésorerie	466 \$	670 \$	539 \$
Équivalents de trésorerie :			
Bons du Trésor	292	281	323
Acceptations bancaires	155	312	117
Papier commercial de sociétés	31	51	86
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	944 \$	1 314 \$	1 065 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Bons du Trésor	61 \$	36 \$	26 \$
Acceptations bancaires	1	47	50
Papier commercial de sociétés	16	29	17
Autres	—	—	1
Total des placements à court terme	78 \$	112 \$	94 \$

Dépôts de garantie Au 5 octobre 2019, la société affichait des dépôts de garantie de néant (402 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 800 millions de dollars au 29 décembre 2018). Les dépôts de garantie au 6 octobre 2018 avaient trait aux fonds détenus par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») aux fins du remboursement des billets de série 2013-1 de *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle »), qui ont été remboursés le 17 octobre 2018. Les dépôts de garantie au 29 décembre 2018 avaient trait aux fonds détenus par la société aux fins du remboursement de la débenture de 800 millions de dollars, ce qui a eu lieu au premier trimestre de 2019.

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018 ⁱ⁾	Au 29 décembre 2018 ⁱ⁾
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 451 \$	3 186 \$	3 476 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(188)	(163)	(167)
Créances sur cartes de crédit	3 263 \$	3 023 \$	3 309 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 13)	1 000 \$	1 150 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	690	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 550 \$	1 840 \$	1 665 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 13). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au cours du troisième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2024 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 8 millions de dollars avant impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au cours du troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars avant impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Depuis le début de l'exercice 2019, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 365 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison d'exigences de capitalisation moindres.

Au 5 octobre 2019, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 50 millions de dollars (62 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 89 millions de dollars au 29 décembre 2018), soit 9 % (9 % au 6 octobre 2018 et 10 % au 29 décembre 2018) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 5 octobre 2019 et s'y est conformée tout au long de 2019.

Note 10. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 5 octobre 2019, la société a inscrit une provision de 31 millions de dollars (35 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 37 millions de dollars au 29 décembre 2018) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de la société. Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars (perte négligeable en 2018) à la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (perte négligeable en 2018) à la vente de ces actifs. En 2019, aucune perte de valeur (perte négligeable en 2018) n'a été comptabilisée à l'égard de ces actifs.

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Placements divers et autres créances	67 \$	65 \$	31 \$
Actif au titre des prestations constituées	171	208	225
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	—	197	—
Créance liée aux contrats de location-financement	118	—	—
Autres	159	95	133
Total des autres actifs	515 \$	565 \$	389 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir ⁱ⁾	—	59	—
Autres actifs	515 \$	506 \$	389 \$

- i) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT en 2018, la société a repris des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir de 196 millions de dollars. La partie courante des prêts hypothécaires, des prêts et des billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés résumés.

Note 13. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Débtentures ⁱ⁾	4 285 \$	8 992 \$	5 077 \$
Facilités de crédit à terme non garanties	—	800	—
Dette à long terme garantie par une hypothèque ⁱ⁾	—	1 329	—
Emprunts pour la construction ⁱ⁾	—	18	—
Certificats de placement garanti	1 327	981	1 141
Fiducie de titrisation indépendante (note 9)	1 000	1 150	750
Fiducies de financement indépendantes	501	545	536
Obligations découlant de contrats de location-financement ⁱⁱ⁾	—	546	535
Facilités de crédit engagées	—	340	—
Coûts de transaction et autres	(14)	(37)	(13)
Total de la dette à long terme	7 099 \$	14 664 \$	8 026 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	994	2 375	1 647
Dette à long terme	6 105 \$	12 289 \$	6 379 \$

- i) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a pris en charge des emprunts hypothécaires de 1,3 milliard de dollars, des débtentures de 450 millions de dollars et des emprunts pour la construction de 10 millions de dollars. La société a également pris en charge une facilité de crédit de 70 millions de dollars, qui a été remboursée au cours du deuxième trimestre de 2018.

- ii) En raison de la mise en œuvre de l'IFRS 16, les obligations découlant de contrats de location-financement sont comprises dans les obligations locatives (note 2).

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 5 octobre 2019 et les a respectées tout au long de l'exercice.

Déventures Aucune déventure n'a été remboursée au cours du troisième trimestre de 2019. Depuis le début de l'exercice 2019, la société a racheté, à leur valeur nominale, des déventures de 800 millions de dollars à 3,75 % dont la date d'échéance initiale était le 12 mars 2019.

Au cours du troisième trimestre de 2018, la société a remboursé deux facilités de crédit à terme non garanties totalisant 298 millions de dollars portant intérêt à des taux variables. Au cours des neuf premiers mois de 2018, la société a également remboursé les billets de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix totalisant 275 millions de dollars à leur échéance. Les billets portaient intérêt au taux de 2,36 %.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, en 2019 et en 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	1 225 \$	950 \$	1 141 \$	852 \$
CPG émis	154	117	338	269
CPG arrivés à échéance	(52)	(86)	(152)	(140)
Solde à la clôture de la période	1 327 \$	981 \$	1 327 \$	981 \$

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018) du principal des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes, et ce, jusqu'au 27 mai 2022.

Facilités de crédit engagées La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 5 octobre 2019, au 6 octobre 2018 et au 29 décembre 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Billets de Les Compagnies Loblaw Limitée	350 \$	800 \$	800 \$
Billets de Propriétés de Choix	—	200	—
Certificats de placement garanti	394	209	274
Fiducie de titrisation indépendante	250	400	—
Fiducie de financement indépendante	—	545	536
Obligations découlant de contrats de location-financement	—	41	37
Dette à long terme garantie par une hypothèque	—	180	—
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	994 \$	2 375 \$	1 647 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Dette à long terme à l'ouverture de la période	6 773 \$	14 626 \$	8 026 \$	11 177 \$
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16 (note 2)	—	—	(535)	—
Dette à long terme, compte tenu du reclassement, à l'ouverture de la période	6 773 \$	14 626 \$	7 491 \$	11 177 \$
Total de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT	— \$	— \$	— \$	1 840 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	379 \$	955 \$	553 \$	3 860 \$
Remboursements sur la dette à long terme	(52)	(927)	(952)	(2 241)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	327 \$	28 \$	(399) \$	1 619 \$
Entrées de contrats de location-financement	— \$	6 \$	— \$	13 \$
Autres variations hors trésorerie	(1)	4	7	15
Total des montants hors trésorerie liés aux activités liées à la dette à long terme	(1) \$	10 \$	7 \$	28 \$
Dette à long terme à la clôture de la période	7 099 \$	14 664 \$	7 099 \$	14 664 \$

i) Comprend les remboursements nets provenant de la fiducie de financement indépendante, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 14. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	332 \$	294 \$	294 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	108	102	109
Obligation différée découlant d'un contrat de location ⁱ⁾	—	144	315
Juste valeur des contrats de location acquis ⁱ⁾	—	57	54
Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	2	5	2
Autres ⁱ⁾	21	38	19
Autres passifs	463 \$	640 \$	793 \$

i) Certains soldes ont été touchés par la mise en œuvre de l'IFRS 16 (note 2).

Note 15. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

	5 octobre 2019 (16 semaines)		6 octobre 2018 (16 semaines)		5 octobre 2019 (40 semaines)		6 octobre 2018 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	366 100 437	7 163 \$	374 582 150	7 260 \$	371 790 967	7 177 \$	386 293 941	7 460 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	519 984	28	666 171	34	1 836 381	91	1 621 089	80
Rachetées et annulées	(4 313 300)	(84)	—	—	(11 320 227)	(161)	(12 666 709)	(246)
Émises et en circulation à la clôture de la période	362 307 121	7 107 \$	375 248 321	7 294 \$	362 307 121	7 107 \$	375 248 321	7 294 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(555 455)	(10) \$	(271 777)	(5) \$	(734 727)	(15) \$	(780 938)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(300 000)	(5)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16)	23 798	—	33 726	—	503 070	10	542 887	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(531 657)	(10) \$	(238 051)	(5) \$	(531 657)	(10) \$	(238 051)	(5) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	361 775 464	7 097 \$	375 010 270	7 289 \$	361 775 464	7 097 \$	375 010 270	7 289 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	364 201 921		374 608 772		366 718 947		377 587 465	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	5 octobre 2019ⁱ⁾ (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019ⁱ⁾ (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,315 \$	0,295 \$	0,925 \$	0,860 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le troisième trimestre de 2019 étaient à payer le 1^{er} octobre 2019. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le troisième trimestre de 2019 étaient à payer le 30 septembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Dividendes déclarés :				
Actions ordinaires	117 \$	109 \$	341 \$	322 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 7)	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	120 \$	112 \$	350 \$	331 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2019, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 31 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2019.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes à l'étude :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	4 313 300	—	11 320 227	12 666 709
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	309 \$	— \$	774 \$	844 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	225	—	428	598
Diminution du capital social ordinaire	84	—	161	246
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	300 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	20 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	15	—
Diminution du capital social ordinaire	—	—	5	—

i) Comprend un montant de 185 millions de dollars versé au titre d'actions ordinaires liées au régime d'achat d'actions automatique dont il est question ci-dessous.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») qui avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 455 884 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 5 octobre 2019, la société avait racheté 7 924 470 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD ») de Loblaw, s'est établie à 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (16 millions de dollars en 2018) et à 34 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (38 millions de dollars en 2018) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD de la société et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix, a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018	Au 29 décembre 2018
Fournisseurs et autres passifs	— \$	8 \$	— \$
Autres passifs (note 14)	2	5	2
Surplus d'apport	94	102	107

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Les tableaux qui suivent présentent l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	7 424 410	7 917 849	7 509 631	7 487 774
Attribution	8 229	8 140	1 548 550	1 643 933
Exercice	(745 304)	(666 171)	(2 061 701)	(1 621 089)
Renonciation/annulation	(61 437)	(517 622)	(370 582)	(768 422)
Options en cours à la clôture de la période	6 625 898	6 742 196	6 625 898	6 742 196

Au troisième trimestre de 2019, la société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 68,42 \$ (68,43 \$ en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, de 65,65 \$ (66,20 \$ en 2018). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 72,61 \$ au troisième trimestre de 2019 (67,49 \$ en 2018) et de 69,12 \$ pour l'exercice à ce jour (66,73 \$ en 2018) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 25 millions de dollars (24 millions de dollars en 2018) et de 80 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (62 millions de dollars en 2018).

La juste valeur des options sur actions attribuées au troisième trimestre de 2019 a été négligeable (montant négligeable en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, elle s'est élevée à 12 millions de dollars (15 millions de dollars en 2018). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2019 et en 2018 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	1,7 %	1,8 %	1,7 %
Volatilité attendue du cours de l'action	14,1 % – 15,3 %	15,2 % – 17,1 %	14,1 % – 15,7 %	15,2 % – 17,2 %
Taux d'intérêt sans risque	1,5 %	2,2 % – 2,3 %	1,5 % – 1,8 %	1,9 % – 2,3 %
Durée de vie attendue des options	3,5 – 5,3 ans	3,9 – 6,3 ans	3,5 – 5,3 ans	3,9 – 6,3 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 9,0 % (8,0 % au 6 octobre 2018) a été appliqué au 5 octobre 2019.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	1 024 386	887 704	1 024 275	824 705
Attribution	26 671	38 476	332 043	338 562
Réinvestissement	8 904	5 466	17 125	7 954
Règlement	(17 596)	(23 449)	(257 747)	(243 217)
Renonciation	(9 966)	(23 907)	(83 297)	(43 714)
UATI à la clôture de la période	1 032 399	884 290	1 032 399	884 290

La juste valeur des UATI attribuées au troisième trimestre de 2019 s'est établie à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, à 22 millions de dollars (22 millions de dollars en 2018).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	665 627	638 403	674 945	631 528
Attribution	1 923	2 753	253 114	311 941
Réinvestissement	5 887	3 630	11 264	5 409
Règlement	(6 202)	(11 151)	(234 121)	(300 544)
Renonciation	(5 098)	(17 203)	(43 065)	(31 902)
UAR à la clôture de la période	662 137	616 432	662 137	616 432

La juste valeur des UAR attribuées au troisième trimestre de 2019 a été négligeable (montant négligeable en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, à 15 millions de dollars (14 millions de dollars en 2018).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie Au troisième trimestre de 2019, la société a procédé au règlement de 23 798 UATI et UAR (34 600 en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, de 491 868 UATI et UAR (543 761 en 2018), qui ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 15).

Les règlements effectués au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour ont donné lieu à des augmentations respectives de 1 million de dollars et de 19 millions de dollars des résultats non distribués (2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2018 et 23 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice) et à des augmentations respectives d'un montant négligeable et de 10 millions de dollars du capital social ordinaire (montant négligeable pour le troisième trimestre de 2018 et 10 millions de dollars pour la période correspondante depuis le début de l'exercice).

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les (pertes actuarielles) gains actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme de la société comptabilisés au cours des périodes se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	48 \$	42 \$	131 \$	114 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	12	8	25	19
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	3	3	6	8
(Pertes actuarielles) gains actuariels avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(5)	82	(82)	101

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de néant au troisième trimestre de 2019 (néant en 2018) et de 10 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour (1 million de dollars en 2018).

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les pertes actuarielles comptabilisées au troisième trimestre de 2019 et depuis le début de l'exercice 2019 sont principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs plus élevés que prévu. Les gains actuariels comptabilisés au troisième trimestre de 2018 et pour les neuf premiers mois de 2018 sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2019, la société a procédé à plusieurs achats de rentes et payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives. Au deuxième trimestre de 2018, Loblaw a procédé à plusieurs achats de rentes et elle a versé 228 millions de dollars à partir des actifs des régimes concernés pour régler des obligations au titre des régimes de retraite d'un montant de 227 millions de dollars et elle a comptabilisé des charges de 1 million de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Note 18. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019				Au 6 octobre 2018				Au 29 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	— \$	— \$	33 \$	33 \$	— \$	— \$	108 \$	108 \$	— \$	— \$	78 \$	78 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	8	8	—	—	133	133	—	—	16	16
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	50	—	—	50	50	—	—	50	50	—	—	50
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	2	—	2	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	—	—	—	—	73	73	—	—	—	—
Dépôts de garantie	—	—	—	—	—	402	—	402	—	800	—	800
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	2	—	2	6	2	—	8	2	11	—	13
Passifs financiers												
Coût amorti												
Dette à long terme	— \$	8 144 \$	— \$	8 144 \$	— \$	15 313 \$	— \$	15 313 \$	— \$	8 653 \$	— \$	8 653 \$
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	9	9	—	—	14	14	—	—	13	13
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	3	—	3	—	1	—	1	—	5	—	5
Juste valeur par le biais du résultat net												
Passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	—	3 039	—	—	3 039	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	4	—	4	—	—	—	—	11	—	3	14

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 4 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, une perte de 2 millions de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2018) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, au troisième trimestre de 2019, une perte nette de 2 millions de dollars (profit net de 64 millions de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, un profit négligeable (profit net de 11 millions de dollars en 2018) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 33 millions de dollars (108 millions de dollars au 6 octobre 2018; 78 millions de dollars au 29 décembre 2018) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés. Au cours du troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit négligeable (profit de 1 million de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, un profit de 1 million de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2018) au titre des créances liées à ces prêts.

La valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 7 millions de dollars (10 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 14 millions de dollars au 29 décembre 2018) a été comptabilisée dans les autres actifs. Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé un profit négligeable (profit de 1 million de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, un profit de 1 million de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2018) dans le résultat d'exploitation au titre de ces placements.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte négligeable (profit de 2 millions de dollars en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, un profit de 3 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018) liés à ces dérivés. De plus, un passif négligeable correspondant a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 5 octobre 2019 (actifs négligeables au 6 octobre 2018 et 3 millions de dollars au 29 décembre 2018). Au 5 octobre 2019, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 5 octobre 2019, un montant de 50 millions de dollars de titres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (50 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 50 millions de dollars au 29 décembre 2018) était inscrit dans les autres actifs. Au cours du troisième trimestre de 2019, la Banque PC a comptabilisé un profit latent négligeable lié à la juste valeur (profit latent négligeable lié à la juste valeur en 2018) et, pour l'exercice à ce jour, un profit latent négligeable lié à la juste valeur (profit latent négligeable lié à la juste valeur en 2018) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

	(16 semaines)			5 octobre 2019 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actifs (passifs) nets liés à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	— \$	1 \$	(1) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(1)	2	—	(6)	—
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(2)	—	(1)	(1)	(1)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3) \$	2 \$	— \$	(8) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(3) \$	— \$	(5) \$	— \$	(10) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	4	—	8
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(3) \$	— \$	(1) \$	— \$	(2) \$
Total des dérivés	(6) \$	2 \$	(1) \$	(8) \$	(2) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 3 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 90 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

6 octobre 2018

	(16 semaines)			(40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actifs (passifs) nets liés à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerieⁱ⁾					
Contrats de change à terme ⁱⁱ⁾	— \$	— \$	— \$	2 \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	(1)	—
Swaps de taux d'intérêt ^{iv)}	1	3	—	3	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	3 \$	— \$	4 \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	2 \$	— \$	(4) \$	— \$	10 \$
Autres dérivés non financiers	4	—	3	—	7
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	6 \$	— \$	(1) \$	— \$	17 \$
Total des dérivés	7 \$	3 \$	(1) \$	4 \$	17 \$

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur notionnelle de 100 millions de dollars qui sont venus à échéance au premier trimestre de 2018. Une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 53 millions de dollars et conclus au cours du premier trimestre de 2018, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iv) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 322 millions de dollars, qui ont été repris au deuxième trimestre de 2018 dans le cadre de l'acquisition de CREIT pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux emprunts à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et autres passifs.

Note 19. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelles cotisations.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle et certaines de ses filiales, Weston et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation visait l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. En juillet 2017, la Cour supérieure a rejeté le recours et les demandeurs ont fait appel. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario, rendue le 20 décembre 2018, a confirmé le verdict de rejet de la Cour supérieure. En février 2019, les demandeurs ont sollicité l'autorisation d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême »), ce que leur a refusé la Cour suprême le 8 août 2019. La société considère ce litige comme réglé puisqu'on ne peut en appeler de la décision de la Cour suprême.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société, ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2019, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario et du Québec sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2017, portent sur les années d'imposition 2000 à 2012. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Après la clôture du troisième trimestre de 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 20. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum* et des services de courtage d'assurance, des services de dépôt ainsi que des services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président^{MD}*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers.

La société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

Depuis la scission de Propriétés de Choix, le principal décideur en matière d'exploitation évalue la performance du secteur Vente au détail selon ses activités poursuivies. La société a retraité les résultats financiers du secteur Vente au détail liés aux activités poursuivies pour rendre compte des montants versés entre la société et Propriétés de Choix au cours de la période à l'étude et de la période comparative. Les résultats du secteur Vente au détail de la société pour la période à l'étude et la période comparative tiennent compte du loyer versé à Propriétés de Choix, des profits liés à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix et des paiements liés à la densification des sites reçus de Propriétés de Choix. En outre, le secteur Vente au détail ne reflète plus les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles des immeubles détenus par Propriétés de Choix qui étaient auparavant considérés comme des immobilisations corporelles pour usage propre.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	5 octobre 2019 (16 semaines)				6 octobre 2018 ³⁾ (16 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	14 420 \$	309 \$	(74) \$	14 655 \$	14 105 \$	274 \$	(60) \$	14 319 \$
Résultat d'exploitation	655 \$	35 \$	— \$	690 \$	551 \$	41 \$	— \$	592 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	203	20	—	223	273	19	—	292
Bénéfice avant impôt sur le résultat	452 \$	15 \$	— \$	467 \$	278 \$	22 \$	— \$	300 \$
Résultat d'exploitation	655 \$	35 \$	— \$	690 \$	551 \$	41 \$	— \$	592 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	771	4	—	775	457	2	—	459
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	183	1	—	184	170	—	—	170
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(157)	—	—	(157)	(161)	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 452 \$	40 \$	— \$	1 492 \$	1 017 \$	43 \$	— \$	1 060 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	614	4	—	618	296	2	—	298
Montant ajusté du résultat d'exploitation	838 \$	36 \$	— \$	874 \$	721 \$	41 \$	— \$	762 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 123 millions de dollars (109 millions de dollars en 2018).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 157 millions de dollars (161 millions de dollars en 2018) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	5 octobre 2019 (40 semaines)				6 octobre 2018 ³⁾ (40 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	35 778 \$	859 \$	(190) \$	36 447 \$	34 860 \$	746 \$	(131) \$	35 475 \$
Résultat d'exploitation	1 602 \$	127 \$	— \$	1 729 \$	1 309 \$	169 \$	— \$	1 478 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	511	60	—	571	419	50	—	469
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 091 \$	67 \$	— \$	1 158 \$	890 \$	119 \$	— \$	1 009 \$
Résultat d'exploitation	1 602 \$	127 \$	— \$	1 729 \$	1 309 \$	169 \$	— \$	1 478 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 921	14	—	1 935	1 134	7	—	1 141
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	434	1	—	435	435	(20)	—	415
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(392)	—	—	(392)	(401)	—	—	(401)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	3 565 \$	142 \$	— \$	3 707 \$	2 477 \$	156 \$	— \$	2 633 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	1 529	14	—	1 543	733	7	—	740
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 036 \$	128 \$	— \$	2 164 \$	1 744 \$	149 \$	— \$	1 893 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} PC du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 353 millions de dollars (312 millions de dollars en 2018).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 392 millions de dollars (401 millions de dollars en 2018) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 (16 semaines)	6 octobre 2018 ³⁾ (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 ³⁾ (40 semaines)
Alimentation au détail	10 423 \$	10 272 \$	25 796 \$	25 219 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance	1 929 \$	1 828 \$	4 790 \$	4 604 \$
Produits de l'avant du magasin	2 068	2 005	5 192	5 037
	3 997 \$	3 833 \$	9 982 \$	9 641 \$
Total du secteur Vente au détail	14 420 \$	14 105 \$	35 778 \$	34 860 \$
Services financiers	309	274	859	746
Éliminations ¹⁾	(74)	(60)	(190)	(131)
Total	14 655 \$	14 319 \$	36 447 \$	35 475 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2019	Au 6 octobre 2018 ³⁾	Au 29 décembre 2018
Total des actifs			
Vente au détail	31 068 \$	29 089 \$	25 796 \$
Services financiers	4 395	4 322	4 357
Activités abandonnées	—	6 941	—
	35 463 \$	40 352 \$	30 153 \$

(en millions de dollars canadiens)	5 octobre 2019 ⁱ⁾ (16 semaines)	6 octobre 2018 ³⁾ (16 semaines)	5 octobre 2019 (40 semaines)	6 octobre 2018 ³⁾ (40 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail	395 \$	281 \$	748 \$	621 \$
Services financiers	12	19	42	35
Activités abandonnées	—	84	—	196
	407 \$	384 \$	790 \$	852 \$

- i) Les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprennent un paiement anticipé de 10 millions de dollars qui a été effectué en 2018. Le solde a été transféré en provenance des autres actifs au troisième trimestre de 2019.

Sommaire financier¹⁾

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Au 5 octobre 2019 et au 6 octobre 2018 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (16 semaines)	2018 ³⁾ (16 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	14 655 \$	14 319 \$
Augmentation des produits	2,3 %	1,1 %
Résultat d'exploitation	690 \$	592 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 492	1 060
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,2 %	7,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	223 \$	292 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	223	116
Bénéfice net (perte nette)	353	117
Activités poursuivies	353	(15)
Activités abandonnées	—	132
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	334	(23)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	331	106
Activités poursuivies	331	(26)
Activités abandonnées	—	132
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	458	562
Activités poursuivies	458	466
Activités abandonnées	—	96
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net (perte nette) dilué(e)	0,90 \$	0,28 \$
Activités poursuivies	0,90 \$	(0,07) \$
Activités abandonnées	— \$	0,35 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	1,25 \$	1,49 \$
Activités poursuivies	1,25 \$	1,24 \$
Activités abandonnées	— \$	0,25 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 022 \$	1 426 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 061	1 162
Total des dépenses d'investissement de la société	397	384
Total des flux de trésorerie disponibles ²⁾ de la société	186	318
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,4 %	12,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	7,8 %	9,6 %

Sommaire financier¹⁾

Au 5 octobre 2019 et au 6 octobre 2018 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019 (16 semaines)	2018 ³⁾ (16 semaines)
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	14 420 \$	14 105 \$
Résultat d'exploitation	655	551
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 262	4 108
Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾	29,6 %	29,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 452 \$	1 017 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,1 %	7,2 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	771 \$	457 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,1 %	0,9 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,1 %	2,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,6	70,2
Nombre de magasins détenus par la société	548	550
Nombre de magasins franchisés	539	532
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 341	1 335
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	309 \$	274 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	15	22
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 217 \$	2 973 \$
Créances sur cartes de crédit	3 263	3 023
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	188	163
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	13,2 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,4 %	3,2 %

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2018 de la société, à la page 161.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le troisième trimestre de 2019. Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant quelque 200 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit *Profiter pleinement de la vie*, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart/Pharmaprix* et près de 500 magasins Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh* à prix abordables pour toute la famille; et trois des marques les plus populaires au Canada, soit *le Choix du Président*, *sans nom* et *Life Brand*.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
100, University Avenue	Télécopieur : 416-263-9394
Toronto, Canada	Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
M5J 2Y1	Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :	Personne-ressource pour les médias :
Roy MacDonald	Kevin Groh
Vice-président, Relations avec les investisseurs	Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2243	905-861-2437
investor@loblaw.ca	pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 13 novembre 2019 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 8554138. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Les Compagnies **Loblaw** Limitée

LOBLAW.CA

SHOPPERSDRUGMART.CA

PHARMAPRIX.CA

PCFINANCIAL.CA

JOEFRESH.COM

PRESIDENTSCHOICE.CA

LECHOIXDUPRESIDENT.CA

PCEXPRESS.CA

BEAUTYBOUTIQUE.CA

GALERIEBEAUTE.CA

WELLWISE.CA